



Ecole Élémentaire Pierre-Ravel

MODALITES DE REOUVERTURE DES ECOLES A PARTIR DU MARDI 12 MAI

Le retour est basé sur le volontariat des familles.

Ce retour à l'école se fera de façon progressive en fonction des niveaux de classes, dans un cadre dicté par un protocole sanitaire très précis que vous pourrez trouver en intégralité en consultant le lien suivant :

<file:///C:/Users/utilisateur/Downloads/covid19---protocole-sanitaire-pour-la-r-ouverture-des-coles-67182.pdf>

Nous allons rappeler en **première partie** certaines règles du protocole transmis par le Ministère et en **deuxième partie** présenter quelques adaptations mises en place à l'école élémentaire Pierre Ravel pour le respect du protocole.

PREMIERE PARTIE :

Extraits du protocole sanitaire émanant du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse.

RÈGLES GÉNÉRALES

• LE RÔLE DES PARENTS D'ÉLÈVES

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans la famille de l'élève. Les parents sont notamment invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école

• LE MAINTIEN DE LA DISTANCIATION SOCIALE

La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes. Elle doit être respectée dans tous les contextes et tous les espaces (arrivée et abords de l'école, récréation, couloirs, préau, restauration scolaire, sanitaires, etc). Appliquer les gestes barrières partout et par tout le monde.

• LE LAVAGE DES MAINS

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes, avec un séchage soigneux si possible avec une serviette en papier jetable sinon à l'air libre. Les élèves devront se laver les mains à minima:

A l'arrivée;

Avant de rentrer en classe;

Après les récréations

Avant et après chaque repas

Avant d'aller aux toilettes et après

Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué
Après avoir manipulé des objets possiblement contaminés et le soir en quittant l'école.
Les échanges manuels de ballons, jouets, crayons etc. doivent être évités.

- **LE PORT DU MASQUE :**

Le port pour les élèves en école maternelle est difficile et même déconseillé, sauf pour les élèves présentant notamment des pathologies respiratoires chroniques sévères ou une immunosuppression. Des masques FFP1 pourront être mis aux enfants s'ils présentent des symptômes en attendant la prise en charge rapide des parents.

- **BRASSAGE DES ÉLÈVES :**

Les récréations devront être organisées par groupes de classes en tenant compte des recommandations en termes de distanciation et de gestes barrières ; en cas de difficulté d'organisation, elles pourraient être remplacées par des temps de pauses en classe.

- **INFORMATIONS DES FAMILLES :**

Les parents devront :

- prendre connaissance de leur rôle actif dans le respect des gestes barrières (explication à leur enfant, fourniture de Mouchoirs en papier jetables, ...)
- assurer la surveillance de l'apparition de symptômes chez leur enfant avec une prise de température quotidienne avant qu'il ne parte à l'école (température doit être inférieure à 37,8°C)
- prendre connaissance de l'interdiction de pénétrer dans l'enceinte scolaire,
- Des points d'accueil et de sortie des élèves,
- Des horaires à respecter pour éviter les rassemblements au temps d'accueil et de sortie.

Préconisations et règles de prévention à appliquer

- **ACTIVITES SPORTIVES :**

- Proscrire les jeux de ballons et jeux de contacts.
- Proscrire l'utilisation de matériel sportif pouvant être manipulés par tous (ou réserver uniquement les manipulations par l'adulte), ou assurer une désinfection régulière adaptée.
- Privilégier des parcours sportifs individuels permettant de conserver la distanciation physique.

- **ACTIVITES CULTURELLES/ MANUELLES :**

- Privilégier l'utilisation de matériel individuel jetable (pot de peinture...) ou à défaut assurer une désinfection régulière adaptée.
- Utiliser uniquement du matériel individuel et personnel, pas de prêt de matériel collectif.
- Adapter le fonctionnement des bibliothèques collectives en régulant la manipulation des livres par les élèves (livre individuel laissé au repos 5 jours après utilisation)
- Privilégier les lectures par l'enseignant pour limiter les manipulations des livres par les enfants.
- Privilégier les découvertes et la culture au travers des moyens audio visuels (projection des Visites de musées virtuels...)

Priorité d'accueil

- Une priorité d'accueil des enfants est donnée aux familles exerçant une profession appartenant à une liste définie et évolutive. A ce sujet, les familles doivent se signaler en Mairie et/ou auprès de la direction de l'école.

DEUXIEME PARTIE :

Les adaptations suivantes sont proposées pour faciliter le respect du protocole sanitaire.

- RETOUR PROGRESSIF

Mardi 12 mai : accueil des CP et CM2

Lundi 18 mai : accueil de tous les niveaux

- HORAIRES SCOLAIRES

Du 18 mai à la fin de l'année scolaire, les horaires sont modifiés :

Pas de classe le mercredi

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-12h00 et 14h00-16h30

- ACCES A L'ECOLE

Les entrées et sorties des élèves se feront par le portail au fond de la cour (près du bac à sable).

- NOMBRE D'ÉLÈVES PAR CLASSE

La surface des salles de classe permet d'accueillir 12 élèves et 1 à 2 adultes par salle. Si plus d'enfants sont inscrits le groupe sera dédoublé et une rotation des groupes sera mise en place.

- GESTION DE L'ÉLÈVE DANS SA CLASSE

- Chaque élève devra rester à sa table une grande partie de la journée. Il n'aura à sa disposition que son matériel individuel (trousse, cahiers, livres).

- Les déplacements seront limités (hygiène, récréation...).

- Le travail de groupe ne sera pas possible.

- L'accès à la BCD et à la bibliothèque de classe ne sera pas possible.

- COUR DE RÉCRÉATION

- Tous les jeux de contacts, d'échanges, de balles, les jeux pouvant motiver un rapprochement (cartes Pokemon...) sont proscrits.

- Les temps de récréation des différentes classes se feront en décalé.

- Les classes présentes en même temps dans la cour resteront séparées.

- RESTAURATION

- Les repas seront pris dans les classes. (fournis par le prestataire habituel, Sodexo, sur inscription sur le site habituel de la Mairie)

- MATERIEL PERSONNEL

- Les élèves devront avoir leur trousse complétée (notamment en feutres d'ardoise) les prêts ne sont pas possibles.

- Les élèves pourront emmener des livres personnels pour s'occuper quand ils seront en avance, puisque les bibliothèques ne seront pas accessibles.

- Les élèves devront avoir leurs boîtes de mouchoirs jetables.

- Les élèves devront avoir une bouteille d'eau, portant le nom de l'enfant, pour pouvoir se désaltérer sans déplacement.

Nous demanderons un réel effort de discipline aux enfants concernant le respect des gestes barrières. Nous refuserons l'accueil d'un enfant qui ostensiblement ne respecterait pas les consignes sanitaires.

Comme d'habitude, nous mettons tout en oeuvre pour adapter le contexte à la sécurité des enfants qui nous sont confiés, mais nous ne nous sentirons pas responsables des rapprochements malencontreux qui pourraient se produire.

Des réajustements pourront être faits en fonction des constats de mise en pratique des premiers jours.

MODALITÉS FONCTIONNEMENT DU PÉRISCOLAIRE A PARTIR DU 12 MAI 2020

1. L'accueil du matin :

L'accueil du matin se fera par des agents municipaux, à partir de 8h jusqu'à 8h20, dans les classes. L'entrée se fera par le portail au fond de la cour (près du bac à sable). Pas d'accès aux parents dans l'enceinte de l'école.

2. La restauration :

Les enfants prendront les repas dans les classes avec des plateaux repas fournis par notre prestataire de services.

3. TAP :

Sur la semaine du 12 au 15 mai une garderie sera assurée par classe sur l'après-midi libérée de 14h à 16h10.

A partir du 18 mai jusqu'aux vacances d'été il y aura classe sur la demi-journée libérée.

4. L'accueil du soir :

L'accueil du soir se fera du 12 au 15 mai de 16h10 à 17h30 et à partir du 18 mai jusqu'au 3 juillet de 16h30 à 17h30. Pour récupérer vos enfants adressez-vous à l'animateur au portail ou téléphonez au 07 86 50 28 67.

5. MERCREDI :

Mercredi 13 mai : L'accueil se fera uniquement pour les enfants des personnels prioritaires **dans les écoles respectives de 12h à 17h30**. Le repas sera sous forme de pique-nique fourni par notre prestataire de service.

Pour tous les mercredis suivants du mois de mai (20 et 27) l'accueil se fera uniquement pour les enfants des personnels prioritaires à l'école Pierre Ravel de 8h à 17h30. Le repas sera sous forme de pique-nique fourni par notre prestataire de service. Pour récupérer vos enfants adressez-vous à l'animateur au portail ou téléphonez au 07 86 50 28 67.

Toutes les réservations d'accueil du soir, de cantine et du mercredi doivent impérativement être faites sur votre portail famille BL Enfance.

La Municipalité remercie les familles de bien vouloir tenir compte de toutes ces modalités pratiques qui permettent d'assurer la sécurité des enfants, enseignants et personnels des écoles, tout en respectant le protocole demandé par l'Education Nationale".

La Municipalité

**L'équipe enseignante de
l'école élémentaire Pierre-Ravel**